



Syndicat **Ggt_OPA-971/Routes de Guadeloupe/BP. 2126 / 97122 BAIE-MAHAULT**

Contact : **0690.336.445** – Mail : kendisi@orange.fr

+++++

Jarry, le 8 octobre 2015

Monsieur le Directeur

de la Déal Guadeloupe

Jardin Botanique - Circonvallation

B.P. 54

97102 BASSE-TERRE CEDEX

Objet : **mobilisation des OPA de Guadeloupe**

Monsieur le Directeur,

Constatant la lenteur pris par le Ministère concernant l'engagement du Secrétaire Général du MEDDE, à porter en interministériel un dispositif de maintien pérenne du niveau de rémunération antérieure et **EGALITAIRE** entre les Ouvriers d'Etat des Antilles-Guyane et par soucis d'équité avec les OE (DGAC – Météo France).

Sachant que la dernière échéance du droit d'option des OPA pour la FPT interviendra le 06 mai 2016 pour une intégration au 1^{er} janvier 2017, nous estimons qu'il serait inadmissible que le droit d'option de ces agents soit amputé de deux années supplémentaires.

De ce fait, les OPA-MADSLD s'orienteraient vers un refus totale d'un «droit d'option à rabais» en privilégiant la mise à disposition SANS LIMITATION DE DURREE.

Compte-tenu de cette situation plus qu'insupportable, le Syndicat CGT_OPA-971 appelle l'ensemble des OPA (Déal – DM et RDG), à la reprise illimité du mouvement suspendu le 18 décembre 2014, et ce, dès le lundi 12 octobre 2015 à partir de 06h00 du matin.

Nous demandons au Ministère de tout mettre en œuvre en procédant :

- à la sortie immédiate du dispositif garantissant aux OPA des Antilles-Guyane, le maintien du niveau salarial antérieur à novembre 2014 ;
- à la régularisation de notre niveau salarial de novembre 2014 à ce jour, et ce, pour la paie de décembre 2015

.../...

- au paiement des primes et indemnités des années 2013 et suivantes (ISH 2 et Prime de métier) ;
- à la régularisation des dossiers « travaux insalubres » ;
- à la régularisation de la Prime de Métier (Phares et Balises et Déal) ;

Soyez assuré Monsieur le Directeur, de notre haute considération.

Le secrétaire général
syndicat CGT_OPA-971

André SAMBAR

Copie à :- Secrétaire Général du MEDDE

- M. le Préfet de la Région Guadeloupe
- Directeurs (DM et Routes de Gpe)
- Président de Routes de Gpe
- SNOA-CGT